



La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne dans le Morbihan recrute « **UN(E) CHARGE(E) DE MISSION MOBILITE - ENERGIE** »

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne regroupe 12 communes : Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, La Roche Bernard, Le Guerno, Marzan, Muzillac, Nivillac, Noyal Muzillac, Péaule, Saint Dolay. Située au cœur d'un triangle Vannes, Nantes/Saint-Nazaire et Redon, elle bénéficie d'une position géographique stratégique, au sud du département du Morbihan, en limite de la Loire Atlantique et de l'Ille et Vilaine. Elle compte 28 000 habitants, en basse saison.

Le pôle aménagement du territoire composé du service développement économique et du service aménagement du territoire est composé de 7 personnes. L'équipe du service aménagement du territoire (une responsable du service et un géomaticien) travaille en transversalité avec l'ensemble des directions de la collectivité. Arc Sud Bretagne a pris la compétence mobilité au 1^{er} juillet 2021.

Suite à l'adoption du plan de mobilité simplifié et du plan climat air énergie territorial (PCAET), Arc Sud Bretagne RECRUTE un(e) chargé(e) de mission mobilité et énergie pour la mise en œuvre de ces programmes.

L'agent recruté sera placé sous l'autorité hiérarchique de la Responsable du Service Aménagement et Urbanisme.

Missions

- Entretien, développer et animer des partenariats locaux mobilité et énergie
- Suivre et mettre en œuvre les actions du PCAET relatives aux mobilités et aux énergies
- Mettre en œuvre et suivre les actions du Plan de mobilité simplifié
- Assurer l'animation et la sensibilisation des élus et du personnel, relatives à la transition énergétique
- Commander/ conduire/participer au pilotage/ diffuser et promouvoir les études en lien avec la mission, notamment le schéma directeur des énergies renouvelables
- Montage et suivi de projets relatifs à la mobilité et à l'énergie sur les plans administratif, technique et financier
- Participation à la recherche de financements en lien avec le service des contrats territoriaux pour la mise en œuvre des plans d'actions
- Alimenter la veille réglementaire et technique
- Relations avec les communes de l'EPCI et les EPCI voisins, les services de l'Etat, les bureaux d'études et partenaires extérieurs

Formation et compétences requises

Niveau Bac +3 minimum en environnement, transitions, aménagement du territoire, énergie
Connaissances en aménagement du territoire, énergie, mobilité et déplacement, ingénierie territoriale
Connaissances SIG (système d'information géographique) souhaitées
Connaissances du fonctionnement des collectivités locales
Aptitudes à la conduite de projets, à l'animation de réunions
Maîtrise des applications informatiques et bureautiques (Word, Excel, Power point...)

Qualités requises

Autonomie, rigueur, réactivité et sens de l'écoute
Capacités d'analyse, de synthèse
Qualités relationnelles, de pédagogie, sens de la communication
Capacité d'initiative
Sens du travail en équipe, en transversalité
Qualités organisationnelles et rédactionnelles
Sensibilité à la qualité du service au public

Conditions d'exercice du poste : Disponibilité. Déplacements à prévoir : Permis B exigé.
Possibilité de télétravail

Caractéristiques du poste

- **Type de contrat :** CDD 1an, renouvelable
 - **Durée hebdomadaire :** 38,75 heures (22 jours RTT)
 - **Rémunération :** par référence aux grilles indiciaires de la fonction publique territoriale de catégorie B + régime indemnitaire
 - **Lieu de travail :** Siège de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne
Rue du Hinly – 56190 MUZILLAC
- Date de prise de poste :** dès que possible

Modalités de recrutement :

Date limite de candidature (**lettre + CV**) : **09 janvier 2022**

Sous la référence: [PA/DD/12-2021](#)

A Monsieur le Président d'Arc Sud Bretagne

Rue du Hinly – 56190 MUZILLAC

Ou par mail à contact@arcsudbretagne.fr

Les entretiens auront lieu mardi 18 janvier 2022 matin.